

www.coganconsulting.comcogan@coganconsulting.com

+33 (0)3 28 59 98 28

Port 4112, Contour du Loopersfort
59279 Craywick

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

Texte de référence : Arrêté du 2 mai 2005 relatifs aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Être titulaire du PSC 1 (moins de deux ans), ou sauveteur secouriste au travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

Satisfaire l'évaluation organisée par le centre de formation.

Disposé d'un certificat médical de moins de 3 mois (le formulaire vous sera remis).

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Un système informatisé de réponse pour la réalisation de l'épreuve QCM.

Délivrance d'un livret pédagogique dès le premier jour.

Ordinateur et vidéo projecteur

Un poste central de sécurité pédagogique équipé

Visite applicative du lieu d'examen ainsi qu'un exercice feux avec bac écologique (le déplacement est à la charge de l'apprenant).

Moyens techniques pour les mises en situation (SSI de catégorie A, émetteur-récepteur, caméras, extincteurs, machine à fumée, mannequins...)

Un environnement adapté pour les mises en situation pratique (chemin de ronde, parking...)

Evaluation de façon continue et régulière durant la formation.

SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

Examen le dernier jour sous l'autorité du SDIS :

- Test QCM (minimum 12/20) pour être validé(e)
- Ronde réalisée au sein d'un établissement recevant du public devant les membres du jury suivie par la rédaction d'une main courante
- Passage devant un jury

Nota : l'emploi en tant qu'agent de service de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouristes et à l'obtention de la qualification HOB0 (formation-habilitation électrique du personnel non électricien, sur les risques électriques en entreprise).



: 77 heures dont 7 heures d'examen



: 8 à 10 personnes



: Nous contacter

: Calendrier sur le site www.coganconsulting.com

Responsable pédagogique : BOUMENDIL Erika

PROGRAMME DE FORMATION

Agent de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

SSIAP 1 Agrément préfectoral N°0026



PROGRAMME

PARTIE 1 : LE FEU ET SES CONSEQUENCES :

- Le feu : éclosion et développement du feu
- Comportement au feu : réaction et résistance au feu

PARTIE 2 : SECURITE INCENDIE

- Les principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité

PARTIE 3 : INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Les installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

PARTIE 4 : ROLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Ronde de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

PARTIE 5 : CONCRETISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives, avec étude approfondie des équipements techniques, des risques et de la disposition des lieux
- Mises en situation d'intervention : cas pratiques